

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VALLESPİR**  
Pour  
**L'Alimentation en Eau Potable  
S.I.A.E.P**

**MAIRIE - 66150 ARLES sur TECH**  
Tél. 04.68.39.6.70  
Fax. 04.68.39.05.66

**DELIBERATION N°13/2018**

**Séance du 28 février 2018 à 9h30**

Le vingt-huit février deux mille dix-huit, à 9 heures 30, les membres du Syndicat Intercommunal du Vallespir pour l'Alimentation en Eau Potable, régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. René BANTOURE.

Nombre de Membres

En exercice : 16

Présent : 11

Procuration : 2

**Présents :** René BANTOURE, Henri SALA, Maurice GUISSSET, Hélène BILLES, Jacques SICRE, Francis DELONCLE, Christophe PEYROUTOU, Lucien JULIA, Pierre VILACECA, Pierre DALOU, Jean-Jacques CASALS

Date de la convocation : 19 février 2018

Secrétaire de séance : M. Henri SALA

(10)

**Personnel syndical  
Demande de temps partiel**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande d'un agent sollicitant la modification de son temps de travail à temps partiel (100% à 60%) pour convenances personnelles,

Vu la saisine du Comité technique

Le Président propose au comité syndical d'autoriser un agent (adjoint administratif) actuellement à temps complet, de le modifier et le porter à 60 % selon un aménagement hebdomadaire compatible avec le service, pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

Conformément à la réglementation,  
Après avoir délibéré, **Le Conseil Syndical** à l'unanimité,

- ▶ **AUTORISE** un agent : adjoint administratif – à travailler à temps partiel (60 % de la durée normale de travail) selon un aménagement du temps de travail hebdomadaire compatible avec le service, pour une durée de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.
- ▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du syndicat (Chap. 012).
- ▶ **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à signer tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
ARLES sur TECH, le 28 février 2018

Le Président,  
René BANTOURE

Arles sur Tech, le 15 janvier 2018

Michelle VIRGILI  
1 rue du Bernadou  
66150 Arles sur Tech

A

Monsieur René BANTOURE  
Président du SIAEP  
Bails de la Mairie  
66150 Arles sur Tech

**Objet : demande de travail à temps partiel**

Monsieur Le Président,

*J'ai l'honneur de solliciter une autorisation de travail à temps partiel à raison de 60 %.*

*Je souhaiterais bénéficier de ce temps partiel à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018, pour une durée de 1 an.*

*Pendant cette période de travail à temps partiel, mon temps de travail pourrait être organisé de la façon suivante : mardi et mercredi de 8h00 12h00 et 13h30 - 18h00 - jeudi de 8h00 à 12h00.*

*Je souhaite bénéficier du travail à temps partiel pour convenance personnelle.*

*Je vous remercie par avance de votre bienveillance, et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.*

Michelle VIRGILI

